



BABY BOURSE ET LOTO CE SAMEDI 13 SEPTEMBRE

De 9h à 13h, à la Maison des Arches, l'Association Communale organise sa traditionnelle **baby bourse**.

Vous y trouverez à petits prix :

- des **vêtements pour bébés** et enfants,
- du **matériel de puériculture**,
- ainsi que de nombreux articles utiles aux jeunes parents.

Une belle occasion de faire de bonnes affaires dans une ambiance conviviale !

Le **grand loto** annuel de l'ACF se tiendra à **partir de 19h** à la Maison des Arches.

Attention, il reste seulement quelques places disponibles : la réservation est obligatoire !

☎ Baby bourse : 06.28.48.20.47

☎ Loto : 06.59.09.57.93 ou 06.59.81.90.36

✉ acf90150@gmail.com



CONCOURS CANIN A L'ECF

Le **championnat de Franche-Comté IGP/FH** se tiendra dans l'enceinte du club **Éducation Canine de Foussemagne (ECF)** les samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025.

Cette compétition officielle mettra à l'honneur deux disciplines de travail très exigeantes :

IGP (pistage, obéissance et défense) : une épreuve complète qui évalue la complicité entre le chien et son conducteur, la précision du pistage, la rigueur de l'obéissance et le courage lors des exercices de protection.

FH (FährtenHund) : une spécialité consacrée exclusivement au pistage, où les chiens doivent suivre une piste complexe et retrouver des objets avec une concentration exceptionnelle.

Tout au long du week-end, les meilleurs binômes de la région s'affronteront dans un esprit sportif et passionné, offrant au public un spectacle impressionnant qui allie discipline, technique et complicité.

Entrée libre : amateurs de chiens, curieux ou passionnés, n'hésitez pas à venir découvrir ces disciplines canines et encourager les participants.

Un service de restauration sera proposé sur place.
Repas sur réservation au 06.40.96.76.02.



PORTES OUVERTES DE L'ÉCURIE DE LA MARNIERE

L'Écurie de la Marnière vous invite à venir découvrir son centre équestre et à partager des moments conviviaux lors de ses prochaines manifestations :





Samedi 21 septembre, concours de sauts d'obstacles : adresse, vitesse et complicité entre cavaliers et chevaux seront au rendez-vous.

Samedi 28 septembre, concours de dressage : admirez l'élégance et la précision des enchaînements réalisés par le cavalier et son animal.

Samedi 12 octobre, concours d'équifun : une discipline ludique et variée qui séduira petits et grands par son côté sportif et spectaculaire.

Entrée libre – l'occasion idéale de découvrir l'ambiance des compétitions équestres, de rencontrer les cavaliers et d'échanger avec l'équipe du centre.

Une **petite restauration** sera proposée sur place tout au long des journées.

Venez nombreux partager ces rendez-vous festifs autour de la passion du cheval !



PROJET D'OUVERTURE DE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Un groupe d'assistantes maternelles porte le projet de créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à Foussemagne.

Ce **lieu d'accueil convivial et sécurisé** permettra de regrouper plusieurs professionnelles de la petite enfance afin d'offrir aux familles une **solution de garde souple et adaptée** aux besoins des enfants.

Afin d'évaluer les attentes et de mieux cerner les besoins de garde dans la commune et ses alentours, nous invitons les parents intéressés à répondre à un court questionnaire :

- via le QR code ci-après si vous avez le bulletin papier,
- directement en ligne si vous l'avez en version numérique :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd1We8lr8Jo9AKq9hZypDd4MsPS-zw-9yYtokm3MI_abjn4dg/viewform

Pour toute information complémentaire :
mamlesptitesautruches@gmail.com

Votre avis compte ! Merci de prendre quelques minutes pour participer à cette étude et contribuer à la mise en place de ce futur service dédié aux familles.



CARTES AVANTAGES JEUNES

Depuis maintenant trois ans, le Conseil municipal a fait le choix d'**offrir la Carte Avantages Jeunes** aux habitants de **moins de 30 ans**, et souhaite poursuivre cette initiative en 2025.

Cette carte donne accès à de nombreuses réductions, offres spéciales et bons plans dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et du quotidien.

Les cartes sont à retirer directement en mairie, dès à présent et dans la limite des stocks disponibles.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous présenter au secrétariat aux horaires d'ouverture, muni de :

- votre carte d'identité,
- une photo d'identité récente.

Profitez de cette opportunité pour découvrir de nouvelles activités à prix réduit !





TRAVAUX : LIGNE HT ET CHEMINS

Les travaux d'**enfouissement de la ligne haute tension** sont terminés. La sécurité et la fiabilité de l'alimentation électrique sont renforcées en limitant les risques liés aux aléas climatiques. La nouvelle ligne, enterrée et interconnectée, permet une meilleure résilience du réseau et un rétablissement plus rapide du courant en cas de panne ou d'intervention technique.

L'**accotement de la rue du Moulin** (la zone de la ligne HT) a été réaménagé afin de le rendre plus propre et agréable. Il reste à planter les massifs pour apporter une touche végétalisée.

Le **revêtement du chemin de la Croze** a été entièrement repris en enrobé, afin de le rendre plus confortable et sécurisé.

La **création du chemin piétonnier** reliant directement le chemin de la Gasse à l'arrière du parking de l'école ainsi que la réfection de l'existant sont en cours ; les travaux ayant pris du retard.



SUBVENTION DU DÉPARTEMENT

Un grand merci au Conseil départemental et à son Président Florian Bouquet, pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 20 000 € dans le cadre de l'aide aux communes. Celle-ci est destinée au financement de la réfection du chemin de la Gasse et de son extension, dans le but de renforcer la sécurité du trajet des enfants.

Merci également à Monsieur le Préfet qui a participé aussi à hauteur de 20 000 €.



RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Le 30 juillet 2025, le Préfet a pris un nouvel arrêté portant réglementation des bruits de voisinage. Il introduit de nouvelles dispositions comme notamment celles occasionnées par les pompes à chaleur (PAC), qu'elles soient mises en place dans le cadre de constructions neuves ou en rénovation.

Par ailleurs, nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des travaux extérieurs engendrant des nuisances sonores :

	Matin	Après-midi
Jours de semaine	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	interdit

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

AGENDA RÉCAP

Remise des récompenses aux diplômés

13/09 à 11h - Mairie

Baby bourse

13/09 de 9h à 13h - Maison des Arches

Grand loto

13/09 dès 19h - Maison des Arches

Concours canin IGP/FH

13 et 14/09 - Terrain du club canin ECF

Spectacle Conte et Compagnies (infos à venir)

27/09 à 15h et 18h - Maison des Arches

Portes ouvertes et concours hippiques

21, 28/09 et 12/10 - Ecurie de la Marnière





DÉMARCHAGE A DOMICILE

La Municipalité a pris un arrêté visant à mieux **encadrer la pratique** du démarchage à domicile.

Désormais, toute société souhaitant prospecter sur la commune doit obligatoirement **se déclarer en mairie** avant toute intervention.

En cas de démarchage non déclaré, l'activité pourra immédiatement être interrompue et pourra donner lieu à une contravention.

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à demander au démarcheur de vous **présenter l'autorisation** délivrée par la mairie, afin de vérifier qu'il est bien en règle.



LE QG DE LA GOURMANDISE REVIENT

À partir du 6 octobre, tous les mardis de 18h à 21h, Sylvie et Alexandre reviennent avec leur nouveau camion.

Au menu, vous trouverez des burgers fabriqués avec du pain boulanger, des paninis, des tacos, des frites, des boissons fraîches mais aussi des desserts maisons tels que paninis sucrés, beignets de plage, muffins, tiramisu.

Passez commande au 06 40 96 76 02



A LA RENCONTRE DE NOS ARTISANS

Notre commune regorge de savoir-faire et de belles initiatives !

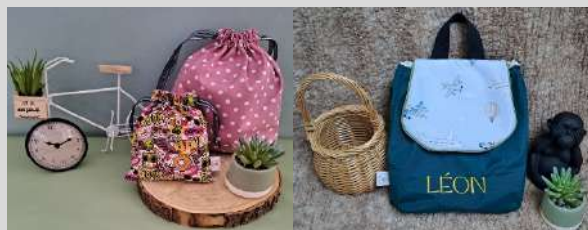
Forte de son expérience professionnelle et maman de deux petites filles, Jeanne a décidé de se lancer dans la confection d'objets en tissu à travers **L'atelier de Soléane : doudous, sacs, coffrets, protèges carnet, ...** (lien vers le [catalogue produits](#) pour la version numérique du bulletin)

Vous avez la possibilité de choisir vous-même les tissus qui habilleront vos créations. **Sur rendez-vous à son domicile**, Jeanne vous accompagne dans vos choix et vous fait découvrir son univers chaleureux et responsable.

Son objectif : **concevoir des objets uniques, personnalisables et sur-mesure pour enfants, avec des tissus de qualité**, certifiés Oeko-Tex (respectueux de l'environnement et adaptés aux petites peaux sensibles). Dans une démarche éco-responsable, Jeanne propose également une gamme de produits zéro déchet.

Retrouvez L'atelier de Soléane :

- sur [Facebook](#) ou [Instagram](#)
- au 06 88 76 90 60



COMMUNE DE
FOUSSEMAGNE

11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne
03 84 23 34 40
secretariat@foussemagne.com
www.foussemagne.fr



Horaires d'ouverture
lundi et jeudi : 16h-18h
mercredi et samedi : 10h30-12h
ou sur rendez-vous

**TERRITOIRE
DU LION**